Lettre ouverte à Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé : baisse massive des remboursements dans la LPPR, ne sacrifiez pas la qualité de vie des patients

Elle s’interroge sur la parution en plein été de l’avis de projet au journal officiel du 5 août 2016 annonçant la baisse massive des remboursements dans plus de neuf domaines de la liste des produits et prestations remboursables (LPPR). Plusieurs lignes de cette liste concernent la prise en charge des patients diabétiques.

Madame la Ministre, une telle décision unilatérale et sans concertation nous interpelle.

Pourquoi et comment le choix de ces domaines a-t-il été réalisé : sur quels critères ? selon quelles motivations ?

Nous ne sommes pas habitués à de telles méthodes sans dialogue et concertation. Nous pensions avoir construit des relations de confiance fondées sur l’échange et la négociation des baisses tarifaires, ce que nous avons fait notamment pour l’insulinothérapie par pompe. Chaque modification a fait l’objet de négociations entre nous et les différents acteurs.

Imposer sans discuter, ce n’est pas le principe de la démocratie en santé !

Lire l'intégralité de la lettre ouverte à Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé ci - dessous :